

Extrait du site : CONDUITE ROUTIERE

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/spip.php?article185>

Modalités pratiques

- Espace enseignants - Réforme des permis de conduire - Textes officiels - Modalités pratiques -

Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2012

Description :

Définition des modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories : BE, C1, C, C1E, CE, D1, D, D1E et DE. Entrée en vigueur à compter du 19 janvier 2013.

CONDUITE ROUTIERE
